

France : chasse aux sectes au pays des Droits de l'Homme - OSCE – Varsovie – 10 octobre 2006 – Christian Cotten – Politique de Vie

Bonjour.

Je suis Christian Cotten, 53 ans, psychosociologue français, président de l'association Politique de Vie. Je représenterai ici plusieurs milliers de mes concitoyens persécutés depuis des années au motif d'appartenance sectaire, lorsque ceux-ci participent d'une minorité spirituelle ou religion non-officielle.

Une politique déterminée, active et agressive est menée depuis vingt ans par certains acteurs de l'État français, trop souvent en totale contradiction avec les discours tenus sur les scènes internationales.

Cette politique, soutenue par des budgets conséquents et mise en oeuvre au plus haut niveau, se traduit par une véritable chasse aux sorcières contre toutes les personnes qui recherchent leurs vérités et leurs sagesses en dehors des chemins autorisés de quelques religions d'état et qui sont qualifiés d'adeptes de sectes au motif que celles-ci seraient dangereuses pour la société, alors qu'elle y apportent souvent créativité et beautés multiples.

L'ouverture tonitruante de cette chasse aux adeptes de sectes s'est faite en 1994 puis 1995 avec les massacres de l'Ordre du Temple Solaire en Suisse, France et Canada, qui ont fait près de 80 morts. Ces massacres, dans un contexte obscur qui mêle financiers, trafiquants d'armes, militaires, politiques, policiers et magistrats pour un véritable crime d'état mafieu, ont servi de prétexte à des politiques de discrimination de centaines de milliers de citoyens, au motif qu'ils sont Bouddhistes, Témoins de Jéhovah, Hindouistes, Scientologues, médecins et guérisseurs alternatifs ou encore Raéliens, Catholiques trop charismatiques ou écologistes végétariens.

Dans une incohérence radicale avec plusieurs siècles de culture française, au pays créateur des discours Droits de l'Homme, nous assistons, impuissants, à des agressions multiples – descentes de police ou de gendarmerie chez des chercheurs de renommée internationale, licenciements abusifs, spoliations diverses, enlèvements d'enfants, suicides provoqués par les persécutions de l'État ou d'associations intégristes, familles détruites... Des communautés familiales et tribales de dizaines de personnes sont montrées du doigt, stigmatisées, diffamées, au motif qu'elles pratiquent l'agriculture bio nourrie d'ondes de forme et de

spiritualités exploratoires ou qu'elles développent des pédagogies innovantes.

Paradoxalement, dans le pays promoteur de la tolérance laïque de toutes les philosophies, sagesses et spiritualités, la notion de laïcité sert désormais de justification à une confiscation des institutions de la République par, précisément, les membres très organisés de certaines associations souvent occultes promouvant telle ou telle philosophie ou spiritualité particulière. Cette chasse aux sectes assez spécifique à la France, est *in fine* une guerre de sectes qui fait quantité de victimes innocentes de violences institutionnelles et sert, dans le même temps, à cacher quelques crimes d'état et grands dossiers de corruption internationale.

J'ai été moi-même victime directe de ces violences d'État, comme chef d'entreprise et psychosociologue : ma société de conseil et formation a été citée dans le rapport parlementaire Les Sectes et l'Argent de juin 99 comme prétendue « filiale de secte » et ce, sans aucun fondement ni factuel ni juridique. Cette citation infamante dans un rapport officiel a entraîné directement la destruction d'une entreprise renommée et prospère de dix salariés ainsi que l'éclatement de ma famille, lourdement touchée par ces violences.

Depuis 99, je n'ai jamais pu accéder à un quelconque recours, ni politique, ni administratif ni judiciaire. A aucun moment, malgré de multiples démarches, je n'ai pu obtenir un jugement équitable d'un quelconque tribunal et encore moins réparation des préjudices moraux et financiers subis.

La Halde – Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations, créée l'an dernier par l'État français et présidée par M. Louis Schweitzer doit être citée comme un parfait exemple de la plus manifeste hypocrisie et des mensonges de l'État français dans ces affaires de discriminations : sollicitée pour assurer ma défense dans ce dossier, la HALDE n'a pas hésité à violer les textes qui la fonde, tout en mentant effrontément pour ne pas remettre en cause les acteurs politiques les plus violents de la chasse aux sectes en France. A ce jour, comme tant de mes concitoyens placés dans le même type de situation, je n'ai strictement aucun recours pour obtenir justice de ces violences.

Dans un autre cas, Mme Sophie Gibas, fervente catholique polonaise installée en France qu'elle croyait terre d'asile a été pendant plusieurs années ignominieusement persécutée pour cause de ferveur religieuse et d'altruisme trop visibles : diffamation, gardes à vue violentes, procès infondés et inéquitables, spoliations de biens par des réseaux obscurs de chasseurs de sectes.

Je pose donc aujourd'hui ces trois questions à l'OSCE.

- Quand l'OSCE compte-elle intervenir auprès de l'État français afin que celui-ci se mette en conformité avec ses engagements internationaux en matière de respect des minorités spirituelles et de la liberté de conscience ?
- Quand l'OSCE compte-elle intervenir auprès de l'État français afin que celui-ci cesse ses persécutions et ses agressions à l'égard des membres de ces minorités et indemnise justement toutes les victimes de la chasse aux sectes initiée en 1985 par le rapport parlementaire Vivien ?
- Quand l'OSCE compte-elle intervenir auprès de l'État français afin que celui-ci démontre de façon concrète et observable sa compétence à remplacer les violences institutionnelles paranoïaques par un véritable respect des libertés fondamentales de conscience, d'association et d'entreprise et abandonner ainsi l'amour du Pouvoir au profit du pouvoir de l'Amour ?

Merci de votre attention.

Christian Cotten

Psychosociologue, psychothérapeute, Président de Politique de Vie, écrivain.

<http://www.politiquedevie.net>
chriscotten@wanadoo.fr
33 rue de Paris
FR - 92100 Boulogne-Billancourt
00 33 (0)1 46 05 78 96 et 00 33 (0)6 89 52 06 41